

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité



**DIX SEPTIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION
CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET SEPTIEME REUNION DES PARTIES AU
PROTOCOLE DE KYOTO
(COP 17/CMP7)**

**ALLOCUTION DE S. E. MONSIEUR SARAMADY TOURE,
MINISTRE DELEGUE A L'ENVIRONNEMENT, AUX EAUX ET FORETS**

Durban, 08 décembre 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions
internationales,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant cette auguste assemblée, consacrée aux négociations sur les changements climatiques, pour remercier très chaleureusement le Gouvernement Sud-Africain de l'accueil combien amical et fraternel réservé à ma délégation et à moi-même, dans cette magnifique ville de Durban, mais aussi pour vous remercier vous-même, Madame la Présidente, et le Secrétariat de la Convention pour la bonne organisation de la présente rencontre.

Madame la Présidente,

Permettez-moi également de vous féliciter pour votre élection à la tête de la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et de la 7^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

Je saisis cette opportunité pour présenter à la famille, au peuple malien et au Secrétariat de la Convention les sincères condoléances de mon Gouvernement et du peuple de Guinée, suite au décès prématuré de notre frère Mama Konaté, qui a consacré sa vie à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Ma pensée va également à une autre pionnière, Professeur Wangari Maathai, prix Nobel de la paix et farouche défenseur de l'environnement, des droits des peuples autochtones et de l'égalité des sexes. Que leur âme repose en paix.

Mesdames et messieurs,

Le quatrième rapport du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) est sans équivoque : le changement climatique est une réalité qui affecte tous les secteurs du développement socio-économique.

Les pays les plus pauvres, ne possédant pas les ressources nécessaires pour y faire face, sont les plus touchés parce que leur économie repose essentiellement sur des ressources naturelles directement exposées aux aléas climatiques.

Aux nombreuses contraintes de développement que connaissent ces pays, il faut ajouter les calamités provoquées par le dérèglement du climat qui ont un impact considérable sur le mode de vie et les moyens d'existence de nos populations vivant déjà dans une situation de précarité inquiétante.

En raison de la nature et de la diversité de ses ressources naturelles, la Guinée occupe une place prépondérante dans l'équilibre des écosystèmes en Afrique de l'Ouest. Elle abrite les sources des principaux cours d'eau de la sous-région, dont dépend la vie de plusieurs dizaines de millions de personnes au point de vue sécurité alimentaire, accès à l'eau, à l'énergie et aux bénéfices tirés de l'exploitation des ressources de la biodiversité.

A cet égard la République de Guinée mesure l'ampleur de ses responsabilités en matière de gestion des ressources partagées. Elle est partie aux principaux accords multilatéraux sur l'environnement et a adopté sa politique nationale de l'environnement, des stratégies et plans d'action sur l'eau, sur le changement climatique, la diversité biologique, la lutte contre la désertification etc. La concrétisation effective de ces efforts sur le terrain nécessite la prise en compte de la problématique du changement climatique dans les plans et politiques de développement mais aussi l'appui inconditionnel de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République de Guinée, sous la direction du Pr Alpha CONDE, premier Président démocratiquement élu du pays, soutient toutes les propositions formulées par les PMA, le Groupe Africain, le Groupe des 77 et la Chine pour la mise en œuvre du Plan d'Action de Bali dans ses différentes composantes.

Réunissant 33 des 49 Pays les Moins Avancés (PMA), le continent africain est incontestablement la région du monde la plus vulnérable aux changements climatiques. C'est pourquoi l'adaptation est un enjeu fondamental pour nos communautés et doit être considérée comme une priorité. Ainsi, des décisions pour soutenir techniquement et financièrement l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques doivent être prises ici à Durban.

A propos de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, la présente rencontre de Durban doit prendre des décisions courageuses pour assurer la continuité entre la première et la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto. En tout état de cause, mon pays soutient fermement la position africaine quant au maintien de ce protocole comme seul cadre de prise de décisions contraignantes pour sauver la planète.

C'est pourquoi, les dispositions pour rendre accessibles les projets du Mécanisme pour un développement propre (MDP), les mesures nationales appropriées d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (NAMA), la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD) sont à saluer, tout en respectant le principe de la « responsabilité commune mais différenciée » prévu par la convention.

Le transfert de technologies propres doit également être un impératif dans le cadre des accords de Durban étant entendu que toutes les intentions de lutte contre les changements climatiques ne peuvent se matérialiser, dans nos pays sous-développés, que par des actions concrètes sur le terrain.

Par rapport aux besoins de renforcement des capacités, ma délégation soutient toutes les initiatives visant la mise en œuvre effective et immédiate de l'article 6 de la Convention.

Aussi, la République de Guinée appelle-t-elle au financement intégral des Plans d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) et des études concernant les nouveaux Plans d'Action Nationaux (PAN) de lutte contre les changements climatiques. Elle salue l'opérationnalisation du Fonds d'Adaptation et exhorte les pays développés à faire de même pour le Fonds Vert et le Fonds Précoce tout en allégeant les procédures d'accès, car les effets du changement climatique surplombent les barrières nationales, les considérations politiques et procédurales.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer je voudrais, encore une fois, exprimer le souhait que nos travaux ici à Durban aboutissent à des décisions courageuses, pouvant engager l'humanité entière dans une lutte efficace contre le changement climatique en vue de bâtir ensemble un avenir meilleur pour les générations présentes et futures.

Je vous remercie.